



---

## Désignation du président de séance, appel des membres du bureau et calcul du quorum :

### Présents :

FLOURY Yvan - LACROIX Sylvie - MARTINEZ Céline - AMIC Cyril - TARI Monique - NEVIERE Evelyne - TAIX Géraldine - PARTOUCHE-COLOMAR David - PAUMIER Magali - PINCEMIN Leela (en remplacement de PAPAIN Marie France)

### Excusés :

MACHARD Sandra - CONDETTE Justine - PAPAIN Marie France - HARLOQUE Christian - AZAÏS Frédéric - BUCHET REDON Isabelle

⇒ **Le quorum est atteint avec 10 présents**

**Président de séance :** Géraldine TAIX

**Secrétaire de séance :** David PARTOUCHE-COLOMAR

---

**Situation du syndicat :** Le syndicat rencontre des difficultés dans son fonctionnement et ses instances. Les difficultés rencontrées sont présentées sous deux aspects, l'un conjoncturel et l'autre structurel.

L'absence du trésorier qui pourrait se prolonger jusqu'en septembre met en difficulté le syndicat (bilan 2021 et toute la saisie comptable de 2022 sont à réaliser. Outre la trésorerie une moitié des sections syndicales du secteur sécurité sociale relève de sa responsabilité.

L'absence de la responsable formation et développement pour une durée d'un mois pourrait être prolongée. La charge de travail sur ces deux responsabilités semble trop élevée. Outre ces responsabilités, une moitié des sections syndicales du secteur sécurité sociale relève de sa responsabilité.

**Deux décisions sont soumises en trois votes aux membres présents du bureau syndical :**

**1.** Durant l'absence du trésorier jusqu'à fin septembre, la relève de son activité de trésorerie sera assurée par Magali PAUMIER (trésorière adjointe) en priorité et par Géraldine TAIX si nécessaire.

**VOTE POUR : 10** (décision adoptée)

**2.1.** Durant l'absence de la responsable formation et développement, une ressource supplémentaire à la commission exécutive sera recrutée immédiatement.

**VOTE POUR : 2** (décision rejetée)

**2.2.** Si l'absence de la responsable formation et développement se prolonge au-delà du mois d'août, une ressource supplémentaire à la commission exécutive et/ou un remplacement sur le poste ou une partie du poste sera envisagée dès le mois de septembre.

**VOTE POUR : 8** (décision adoptée)

Christian HARLOQUE est membre sortant du bureau, un appel à candidature sera rapidement adressé aux sections syndicales pour le remplacer

Prochain bureau syndical : 2 juin 2022 après-midi (consacré aux amendements du Congrès de Lyon.

**Fin du bureau syndical**

---